



Extrait du registre des délibérations  
Comité syndical : SIMA COISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160704-631-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2016

Séance du : 04/07/2016  
Compte rendu affiché le : 11/07/2016  
Date de la convocation : 29/06/2016

Nombre de délégués : 34  
En exercice : 33  
Présents : 8  
Votants : 8

Nombre de délégués concernés : 24  
En exercice : 23  
Présents : 8  
Votants : 8

**Présents:** CCPSG : Charbonnier JY, Demmelbauer P  
CCFL : Rousset L, Gonon P, Bonnier D  
CCHL : Murigneux P,  
SEM : Mme Bussière L      SIE A : Vincent G  
**Autres communes :**

**Excusés :** Mrs Barcet S, Blanchon PF, Deshayes S, Berne M, Gandilhon M, Dussurgey P  
**Assistaient à la réunion :** Piot Y  
**Secrétaire de séance :** Gonon P

***Le quorum n'ayant pas été atteint lors du Comité Syndical du Sima Coise du 28 juin 2016, le Comité Syndical, conformément à la loi, peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents***

**N°631, Objet : Convention d'objectifs avec le SI EA et le syndicat du Bonson**

Monsieur le Président explique que la présente convention d'objectifs a pour objet de définir les modalités de partenariat entre l'opérateur du PAEC Coise qu'est le SIMA Coise et le SI EA de Chazelles Viricelles et le syndicat mixte du Bonson.

Le SIMA Coise assurera l'animation technique et administrative du projet agro environnemental et fera appel à ses deux partenaires pour mobiliser le plus grand nombre d'agriculteurs.

La convention est établie pour la durée du PAEC Coise 2016- 2021.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à signer une convention d'objectifs pour la durée du PAEC, soit 2015-2021.

Fait à Saint Galmier  
Le 04/07/2016

Le Président  
Jean Yves Charbonnier

**SIMA COISE**  
1 Passage du Cloître  
42330 Saint Galmier  
Tél. : 04 77 52 54 57